



Compte-rendu du Conseil d'école n°1

Lundi 17 octobre à 18 h 00.

Présents :

Ecole		mairie		Parents d'élèves	
Nom	fonction	Nom	fonction	Nom	fonction
GALLARDO Alexandra	Directrice	PERA Annie	Maire adjoint	VERDIER Samuel	Titulaire
BILWES Marine	Adjointe	MASSICOT Monique	cantine	BERNARD Séverine	Titulaire
FOUQUES Sabine	Adjointe	ALAE		DUTEIL Julie	Titulaire
HILLAT-DEVAUX Lauriane	Adjointe	DEBERGUES Romain	Directeur	BLANC Elisa	Titulaire
FRAYSSE Christine	Adjointe	Autres		ROUZES Sébastien	Titulaire
DUGRAND Nathalie	Adjointe	BALARD Christine	ATSEM	SERRES Caroline	Titulaire
ARLABOSSE Brice	Adjointe	MAZET Murielle	ATSEM	CAMUS Naïma	Titulaire
DIAZ Michelle	Adjointe	ROUSSELLE Céline	ATSEM	DATCHARRY Olivier	Suppléant
FABRIES Laure	Adjoint	MAGNERES Anne Marie	AMAC		Titulaire
FOURNIOUX Clio	Adjointe	BONNEFON Manex	Déléguée des élèves		
		SENGES Alyssa			

Excusés : Mme Mailho l'Inspectrice de l'Education Nationale ; M PORTET, maire de Calmont ; Mme LEQUEUX, enseignante

Tour de table

Arrivée de 3 nouvelles enseignantes dans l'équipe :

1 enseignante titulaire du poste: Mme Fouques Sabine,

2 enseignantes placées sur notre école pour cette année : Mmes Fournioux Clio qui assure le mi-temps de décharge de direction et Mme Lequeux Emeline, qui assure un quart-temps dans la classe de Mme Fabries.

Nous avons accueilli également en cours d'année scolaire dernière Mme Laïlati DIMASSI qui officie cette année comme quatrième ATSEM, « agent volant » afin d'aider à accueillir au mieux les élèves de maternelle après la fermeture de la 4ème classe.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux membres de l'équipe éducative.

Conseil d'école :

- Modalités de rédaction et communication du compte-rendu :

Secrétaire : Mme Dugrand Nathalie.

Communication du compte-rendu :

- Affichages aux entrées : extérieur en élémentaire ; intérieur en maternelle.
- Envoi aux parents élus par mail,

- Mot dans les cahiers signalant à tous les parents où ils peuvent trouver le compte-rendu avec la possibilité d'en demander une copie papier ou numérique.

Compte-rendu du Conseil des délégués d'élèves.

Annexe 1

Demands auprès des enseignants :

- Refaire et afficher les règles de la cour.
- Sonner le début de la récréation pour que tout le monde puisse sortir en même temps.
- Autoriser les jeux de la maison.
- Avoir de nouveaux ballons en mousse (ballon de rugby, de basket), une longue corde, des cordes à sauter, des balles à cheville, des jeux de jonglage, une table avec des jeux de société, un tableau à craies.
- Créer des panneaux « occupé » à l'entrée des toilettes (car certains élèves ont peur de s'enfermer).
- Remettre le banc des copains.

Réponse des enseignants

Une réunion Ecole/ Clae est prévue afin d'harmoniser les règles de la cour de récréation, après quoi elles seront affichées.

Le banc de l'amitié sera réinstallé pendant les vacances. Les feux vert/rouge aux portes des toilettes viennent d'être installés, et sont utilisés par les élèves.

Des jeux peuvent être prêtés durant la récréation, il faut pour cela que l'ensemble des élèves nous prouve que nous pouvons leur faire confiance quant au respect du matériel mis à disposition.

Demands de travaux auprès de la Mairie :

- Repeindre les cages de football
- Mettre un tableau à craies sous le préau
- Réparer les grillages, paniers de basketball et filets de football, les murettes.
- Avoir des ordinateurs dans la classe de Michelle et Internet.
- Repeindre les tracés dans la cour élémentaire : ligne rouge, marelles, etc.
- Planter un nouvel arbre dans la cour et mettre de l'herbe.
- Planter un arbre dans le jardin potager

Réponse de Mme Pera : l'ensemble des demandes est acceptée, l'arbre dans le potager pourra être planté après les travaux (au printemps), les cages de football et les lignes seront repeintes aux vacances de la Toussaint, la Mairie rappelle qu'il faudrait davantage respecter le matériel et les locaux).

Règlement intérieur : annexe 2

Voir affichages aux entrées de l'école.

Les membres du Conseil d'Ecole en ont eu une copie avant le Conseil pour lecture.

Règlement adopté à l'unanimité.

Charte de la laïcité

La Charte de la laïcité explique le sens et les enjeux du principe de laïcité, son lien avec la liberté et la citoyenneté. Elle rappelle que l'école a pour devoir de transmettre les valeurs de la République.

La Laïcité, c'est le vivre ensemble autour de valeurs communes, la liberté d'expression et cela garantit à tous un même accès à la culture.

Cette Charte, affichée dans les classes, est la base de notre travail sur le vivre ensemble, sur le respect de règles communes pour le bien de tous.

A cette fin, nous voulons également lancer un appel à tous les parents de l'école :

ce début d'année scolaire, comme dans bon nombre d'école, nous a permis de constater un changement dans les attitudes, comportements de nos élèves. En effet, l'ensemble des partenaires de l'école se retrouve sur un constat commun : des incivilités, manques de respect des personnes (enfants et adultes), manque de respect des locaux de l'école, des biens, nous poussent à chercher et à inventer toujours plus de moyens de rappeler les règles du vivre ensemble à nos élèves, parfois même au détriment d'autres activités que nous prévoyons dans les classes pour aborder les programmes.

Or, nous ne sommes pas seuls dans l'éducation de ces enfants, vous êtes des partenaires privilégiés, les parents, et nous savons pouvoir compter sur vous pour relayer à la maison l'ensemble des règles de vie collective qui feront d'eux des citoyens à part entière : le respect est un bien grand mot qui passe par des préceptes de politesse, de savoir-vivre auxquels nous tenons et nous ne saurons transiger.

Les parents délégués ont entendu et confirmé cet état de fait.

Organisation de l'école :

- Présentation des effectifs et de la répartition des classes,

Effectifs école

La rentrée s'est effectuée avec 243 élèves. L'école compte maintenant 238 élèves.

Nom du maître titulaire de la classe	Préélémentaire			Élémentaire					Total
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS-MS Mme Fouques	12	15							27
PS-MS Mme Bilwes	12	15							27
GS Mme Hillat-Devaux			20						20
CP Mme Fraysse				24					24
CP-CE1 Mme Dugrand				9	14				23
CP- CE1 M Arlabosse				7	15				22
CE2 M Rouanne						22			22
CM1 Mme Fabriès						6	17		23
CM1-CM2 Mme Diaz							11	14	25
CM2 Mmes Gallardo/Fournioux								25	25
TOTAL	24	30	20	40	29	28	29	39	238
	74			165					

Pour l'année scolaire 2017-18, l'effectif de 147 élèves en élémentaire nous situe en dessous du seuil de fermeture de classe, placé à 156 élèves. Ces effectifs laissent augurer une fermeture à la rentrée scolaire prochaine.

Aide aux Devoirs

Suite à l'appel fait aux enseignants pour prendre en charge les 30 élèves qui seraient intéressés pour l'Aide aux devoirs, il n'y a pas eu suffisamment de volontaires pour gérer cette aide sur l'année scolaire. L'Aide aux Devoirs ne sera donc pas reconduite cette année.

Etant soumise aux disponibilités des enseignants, elle pourra être proposée à l'équipe l'an prochain avant de mener une nouvelle enquête auprès des parents.

Présentation des partenaires :

- **ALAE** : l'ALAE accueille les enfants à partir de 7h30 et ferme à 8h35 le matin et le soir, ouvre à 16h15 et ferme ses portes à 18h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi. Temps du midi : 11h45 - 13h50

Un accueil est fait de 13h à 13h05 pour les élèves allant à la sieste.

Le mercredi, l'ALAE est ouvert uniquement de 7h30 à 8h35.

L'équipe a accueilli deux nouveaux animateurs, Ludivine et Alexandre, qui viennent remplacer Mathieu et Mélanie.

Les élèves sont accueillis pour une part dans la « salle de motricité maternelle », pour les Maternelle et CP ; dans un préfabriqué pour les CE et CM.

Pour tout ce qui concerne l'organisation du temps ALAE, ALSH (le mercredi dès 11h45), un comité de pilotage aura lieu d'ici un mois, auquel seront conviés les parents, la Mairie et l'École afin de statuer sur des problématiques propres au temps périscolaire.

- **RASED** : le Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté est composé d'une psychologue scolaire, Mme PEROCHEAU et d'une maîtresse E (aide à dominante pédagogique), Mme VIDAL. Une fiche explicative est proposée aux parents qui souhaitent en savoir plus. Le RASED peut être sollicité par l'élève, la famille ou l'enseignant. Pour l'intervention de la psychologue scolaire, l'autorisation des parents est obligatoire. 30 élèves ont fait l'objet d'une demande d'aide en ce début d'année pour des difficultés très diverses. Une priorité a été mise cette année par notre Inspection sur l'accueil en maternelle : la maîtresse E, Mme VIDAL interviendra dès la rentrée de novembre auprès de l'ensemble des élèves de Moyenne Section sur une problématique de « Vivre Ensemble » à l'aide d'un dispositif fait de cartons. Les élèves seront répartis en quatre groupes qui bénéficieront d'une séance de 30 minutes par semaine les mardis matins du 8 novembre au 13 décembre. Un retour sera fait aux familles individuellement.
- **MDPH** Concernant les enfants en situation de handicap, un référent de scolarité est présent afin de faire le lien entre les familles, l'école et les services de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Le référent de scolarité sera toujours présent et en contact avec les familles pour l'ASH, les Projets Personnalisés de Scolarité et les équipes de suivi, il s'agit de M. Quintano. 4 AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) en élémentaire, 2 AVS (bientôt 3) en maternelle travaillent au sein de l'école.
- **Cantine** : la cantine, tenue par Monique MASSICOT, aidée de Cathy Morin, Marie-Adèle Capdeville et des personnels de l'ALAE. Les menus sont élaborés par notre équipe de cantine, les repas sont préparés sur place. Les Projets d'Accueil Individualisés sont transmis au service de restauration afin de tenir compte des allergies alimentaires. Deux services sont organisés : les élèves de maternelle, CP et quelques CE1 mangent au premier service. Le second service a lieu pour les élèves du CE1, CE2, CM1, CM2. Les élèves bénéficiant de l'APC peuvent changer de service.
- **AMAC (Agir pour l'école MARie Carpantier)**: L'AMAC, c'est un groupe de parents d'élèves qui a décidé de s'associer à l'école. Non affiliés aux Délégués des Parents d'Elèves, l'AMAC s'occupe d'organiser des manifestations au sein ou à l'extérieur de l'école dans le but de récolter des fonds pour l'école mais aussi d'organiser des moments de convivialité avec l'équipe enseignante. Ces fonds sont reversés à la Coopérative Scolaire, et contribuent à financer des activités : sorties scolaires, abonnements, etc. Un fond de roulement de 1000 € est gardé pour faire l'avance d'achat.
L'Assemblée Générale rassemblant une quinzaine de personnes, les parents de l'AMAC sont ravis de voir de nouveaux membres rejoindre leurs rangs.

Actions à venir : **Marché de Noël le 13 novembre**

- **Association Lire et Faire Lire** : Avec deux bénévoles (Brigitte et Philippe, qui viennent lire des histoires à des petits groupes d'élèves de maternelle.)

Modalités de communication entre l'école et les parents d'élèves :

- Panneaux d'affichage :
 - Maternelle : ALAE à droite, école au milieu, délégués des parents à gauche (vu de l'extérieur)
 - Elémentaire : ALAE et parents d'élèves à gauche, école à droite (un 2^{ème} panneau serait bienvenu)
- Boîte aux lettres : route de Mazères, à droite de l'école, une boîte aux lettres pour les Délégués de parents d'élèves/AMAC et une pour l'École.
- Adresse mail de l'école : ce.0311668v@ac-toulouse.fr
- Téléphone de l'école : 05 61 08 12 76
Un répondeur est activé afin de laisser les messages concernant des absences ou des demandes de rendez-vous. Cette année, il n'y a pas d'aide administrative, nous regrettons déjà Mme Mols Cécile, qui était

présente l'an dernier. Pour des contre-temps pour récupérer les enfants le soir, il est vivement recommandé de contacter l'ALAE.

- Les délégués de parents d'élèves ont créé un **blog des parents** pour communiquer sur l'école et les événements de la vie de l'école. Nous les félicitons de cette initiative qui permet de rappeler les différents événements de l'école et informations qui passent via le cahier de liaison.

Information hygiène et sécurité

- **circulation et surveillance des élèves,**

Ouverture des portes :

Elémentaire : 1 adulte au portail d'entrée, 2 dans la cour élémentaire.

Maternelle : 1 ATSEM à la porte et chaque enseignante dans sa classe avec son ATSEM.

L'après-midi les enfants sont accueillis directement dans leur classe.

Pendant les récréations :

Elémentaire : 3 adultes surveillent la cour. La cour, qui a été réduite suite aux travaux, a été séparée en différentes zones de jeux : ballons, balles, cerceaux, échasses, cordes à sauter. Le préau est utilisé pour des jeux calmes, des jeux de société, kaplas... seront confiés aux élèves sur des temps de récréation dès que l'ensemble des règles de la cour seront respectées. Un adulte surveille plus particulièrement le passage aux toilettes et aux lavabos

Maternelle : 2 enseignantes surveillent la cour et 2 ATSEM surveillent les toilettes intérieures à tour de rôle. (une enseignante est à l'intérieur pour soigner les petits et gros « bobos »).

Évacuation incendie : un test d'évacuation doit se faire à chaque trimestre afin d'évaluer la rapidité de réaction des personnes dans les locaux ainsi que le bon état de fonctionnement des alarmes. Il sera fait durant la seconde période.

- **Plan Particulier de Mise en Sûreté**

Le PPMS doit toujours être actualisé afin de prévoir une mise en sûreté rapide et efficace des enfants en cas de risques naturels, sanitaires, technologiques ou terroristes. Un exercice de confinement a été organisé en juin 2016 sur le thème de l'intrusion extérieure. Les élèves avaient fait un travail en classe en ce sens. Le bilan de cet exercice a été positif.

Un nouvel exercice nous a été demandé, avant la fin de l'année civile, sur le thème de l'intrusion extérieure, en partant d'un scénario prévoyant l'évacuation.

Un Conseil d'Ecole extraordinaire est organisé le mardi 22 novembre à 17h30 afin d'organiser cet exercice.

Projet d'école

Rappel du projet d'école :

Un parcours pédagogique et culturel pour la réussite de tous les élèves.

Les 3 axes principaux de notre projet :

- Consolider les apprentissages fondamentaux afin d'améliorer la réussite de tous les élèves.
- Développer l'ouverture culturelle des élèves.
- Développer et approfondir les usages du numérique.

Dans chaque axe, plusieurs actions particulières à mettre en place ou déjà mises en place dans les classes. A titre d'exemple, en plus des activités mentionnées plus loin :

- Passerelles entre cycles
- Ateliers philosophie
- Défis mathématiques
- Parcours culturels
- Patrimoine local
- Classe mobile (informatique)
- Lire et faire lire
- **Le jardin pédagogique**, fait partie des avenants prévus à ce projet d'école cette année.

Coopérative scolaire : mandataires 2016-2017 - Michelle Diaz et Christine Fraysse

- Bilan de l'année scolaire 2015-2016

Comptes de l'an dernier validés par l'OCCE.

Excédent de 254 euros,

- Dons des familles (302€ de moins que l'an dernier, malgré une légère augmentation de la cotisation OCCE),

Les mandataires rappellent que moins il y aura de participation financière des familles moins il y aura de sorties, la participation des familles diminue régulièrement chaque année. L'équipe enseignante se refuse à faire participer les familles pour financer les sorties et souhaite privilégier le système coopératif.

La suggestion de dons qui est faite en début d'année n'est sûrement pas un minimum requis et ne doit pas empêcher que des dons moins importants soient faits.

- Prévisions des sorties et actions 2016-2017 (en lien avec l'ALAE) :

Période 1 :

- CROSS à Nailloux mercredi 19 octobre dans l'objectif de la liaison CM2-6^{ème} pour tous les CM2 de l'école et les CM1 de Mme Diaz qui ont participé aux entraînements.
- Balade Sentier Nature le mercredi 19 octobre pour toutes les classes

Période 2 :

- 11 novembre : rassemblement devant le monument aux morts
- Téléthon – samedi 3 décembre
- Lundi 12 décembre - Loto des enfants
- Mardi 13 décembre Spectacle de Noël Cie Marche ou Rêve – 2 spectacles adaptés
- Repas de Noël de la cantine – jeudi 15 décembre
- Goûter de Noël – vendredi 16 décembre

Autres prévisions :

- Programme Classisco pour les 4 classes de cycle 2 : concert de musique classique à la Halle au Grain le 27/03, spectacle au Zenith en juin.
- Semaine de la Poésie : brigades d'intervention poétique (BIP)
- L'après-midi de jeux coopératifs en élémentaire le vendredi 3 février.
- Séance cinéma pour tous les élèves de maternelle – programme ne convenant pas aux classes d'élémentaire.
- Carnaval en Maternelle le mercredi 15 mars
- Après-midi jeux avant les vacances de pâques.
- Tournoi inter-écoles de rugby CE2 et CM/ tournoi de football pour les élèves de CP-CE1
- Olympiades (29 et 30 juin 2017) et Paëlla de l'AMAC.

Informations municipalité

Quelles dates pour les étapes des travaux ?

Réponse : les travaux devraient durer au mieux jusqu'aux vacances de Printemps.

Remerciements pour avoir fait le nécessaire afin d'intégrer la classe de Mme Diaz dans l'enceinte de l'école pour la rentrée scolaire.

Questions des parents :

Lors du passage de l'agrément, il a été dit que les parents agréés devaient rester au bord du bassin afin d'avoir sous son regard l'ensemble du groupe sous sa responsabilité.

Après avoir vérifié auprès du conseiller pédagogique ayant mené la formation, cela concerne les écoles dont l'organisation permet de n'avoir qu'un adulte pour chaque groupe. Dans notre cas, les parents sont au moins par deux ou bien avec un enseignant ou un maître-nageur.

Y aura t'il des exercices PPMS pendant le temps de l'ALAE ?

Réponse :Oui

Quelle utilisation de la maison de Mme Boizanté ?

Réponse de la Mairie :Projet d'extension de la bibliothèque.

Proposition des parents : créer une BCD avec des dons et des parents volontaires.

Remarques des parents :

Absence de Cécile MOLS regrettée.

Intégration de la classe de Michelle Diaz appréciée, remerciements à la Mairie.

Spectacle de la maternelle bien apprécié par les parents.

Travaux actuels : constat de nombreuses incivilités (sens interdit pris, places de stationnements non respectées, vitesse excessive des véhicules devant l'école).

Les parents doivent respecter ces contraintes, notamment pour montrer l'exemple aux enfants.

La Mairie pourra intervenir pour faire respecter les règles.

Fin du conseil d'école : 19h55.

Conseil d'Ecole extraordinaire : mardi 22 novembre, 17h30

Prochain conseil d'école : mardi 28 février à 18h

Signature des secrétaires :

Signature du directeur :

Mme GALLARDO